REVUE ETRANGERE.

FRANCE.

L'Assemblée nationale a suspendu ses travaux jusqu'au 4 décembre, après avoir pris communication d'un message du Président.

"M. Thiers dit que les députés ont bien mérité de suspendre leurs travaux. Il promet de travailler incessamment pour la réorganisation du pays, et il demande franchement si le peuple veut une monarchie ou une république. Il n'a demandé une augmentation des taxes que pour payer la dette. Il termine en exhortant les députés à travailler comme un équipage en danger de faire naufrage à la vue du port de salut. Le message a été reçu avec froideur, et quelques passages ont même fait rire les députés."

L'Assemblée a nommé un comité de 24 membres pour aider, ou plutôt surveiller le Président pendant la vacance. C'est déjà la défiance qui perce.

" Le désarmement de la Garde Nationale est commencé. Il ne se manifeste aucune résistance à la mise à exécution du dépret de l'Assemblée, et la tranquillité règne partout

cret de l'Assemblée, et la tranquillité règne partout.

"Dans l'Assemblée, M. de Rémusat a présenté, comme résultat de récentes négociations, une loi autorisant M. le Président Thiers à conclure, avec l'Allemagne, un traité de Douanes qui comprend l'Alsace et la Lorraine dans ses stipulations. La conséquence immédiate du traité sera l'évacuation des départements de l'Oise, de la Côte d'Or et du Jura, ainsi que la réduction à 50,000 du nombre des troupes allemandes qui se trouvent en France.

"L'Opinion assure que le comte de Rémusat accepte les faits accomplis en Italie et ne désire que voir assurer l'indépendance spirituelle du Pape. Conséquemment, on croit que les relations entre l'Italie et la France pourront s'améliorer.

"On assure que l'Italie, invitée par M. de Bismark à entrer dans l'alliance austro-allemande, a répondu par un refus, Victor-Emmanuel préférant suivre une politique de neutralité. A la suite de ce refus, M. de Bismark aurait décidé d'annexer au territoire austro-allemand, les provinces italiennes de la Vénétie et de la Lombardie."

ANGLETERRE.

"L'agitation extra-parlementaire à laquelle on s'attendait que donnerait lieu, après la clôture de la session, le rejet par la Chambre des Lords du bill relatif au scrutin secret, a déjà commencé en Angleterre. Une dépêche de Londres a annoncé qu'un meeting venait d'être tenu à ce sujet dans la ville de Birmingham. Nous voyons, par les comptes-rendus des journaux anglais, que des discours très-hostiles à la pairie ont été prononcés dans cette réunion, et que des résolutions caractéristiques y ont été prises. Un membre de la Chambre des communes, M. George Dixon, y a demandé, après plusieurs autres orateurs, la réforme de la Chambre haute, et n'a pas craint d'ajouter: "Quant à moi, je ne reculerais mème pas devant l'adoption d'une mesure ayant pour objet d'abolir la chambre des lords une fois pour toutes." Cette boutade ridicule a soulevé, dans l'assistance, un tonnerre d'applaudissements.

"Le meeting a voté une première résolution portant que

"Le meeting a voté une première résolution portant que "le vote des pairs dans la question du ballot, était indigne d'un corps législatif et méritait la plus énergique réprobation du peuple." Par un second vote il a ensuite décidé que "une telle opposition any actes de la Chambre représentative de la part d'un corps hèteditaire, c'est-à-dire irresponsable, était au plus haut degré attentatoire aux intérêts de la nation; qu'elle formait un obstacle au progrès de la législation, et ne saurait être plus longtemps tolérée sans qu'il en résultat un danger pour les institutions parlementaires, et que, dans son opinion, la constitution de la Chambre des lords devait être modifiée de manière à être mise en harmonie avec le sentiment public." Des protestations analogues ont été également formulées dans une autre réunion populaire qui a été tenue à Leeds."

ETATS-UNIS

On ne s'occupe en ce moment que des dilapidations du trésor public; tous les jours on découvre de nouvelles fraudes.

Hier c'était le surintendant des mandats d'argent à la poste de New-York, aujourd'hui c'est le payeur de l'armée à Washington, qui sont convaincus de détournement des fonds dont ils avaient le maniement; le premier était en déficit de \$115,000; c'est de \$450,000 que le second ne peut pas rendre comptc. Celui-ci est le colonel Ledyard Hodge, qui est âgé de 36 ans, et exerçait ces fonctions dans l'armée régulière depuis 1867. Il a été arrêté et voici ce qu'il écrit à son supérieur, le général Brice, payeur général :

"Monsieur, j'ai à vous informer que je suis hors d'état de liquider mes comptes, et que je me trouve en déficit du montant effrayant de \$450,000 environ, somme que j'ai perdue ces dernières années en spéculation de Bourse, m'enfonçant de plus en plus dans l'espoir de me rattraper. Je n'ai ni excuse ni atténuation à faire valoir, et je me propose de subir toutes les conséquences de mes fautes. Il y a une semaine que j'ai eu la pensée de m'enfuir, mais j'ai préféré venir me constituer prisonnier, comme c'était mon devoir. Je ne prétends pas excuser la conduite décevante que j'ai tenue à votre égard, et je comprends que, vous spécialement, vous avez tout motif d'être inexorable pour moi. Je me suis laisser entraîner par l'espoir de recouvrer mes premières pertes et de cacher mon crime. Mais c'est réellement un soulagement d'être découvert, car voilà des années que je suis sur terre comme dans un enfer, et mes alternatives d'espoir et de crainte étaient devenues insupportables.... etc."

Les démocrates en possession du pouvoir municipal à New-York se vengent des républicains en dénonçant les fraudes commises dans les divers départements publics occupés par leurs adversaires. Cet état de choses inspire au Courrier des Etats-Unis les réflexions suivantes:

"En vérité, cela accuse un vice radical dans l'administration des intérêts publics, et appelle impérieusement des remèdes héroïques. Où les trouver? Qui donc balaiera ces écuries d'Augias? Sera-ce l'un ou l'autre des deux partis qui se partagent le domaine public? Ni l'un ni l'autre, sans doute, car l'un et l'autre sont indubitablement entachés des mêmes vices, et ni l'un ni l'autre n'est capable d'autre chose que de combattre l'autre pour attirer à lui la plus grande somme du butin. Nous ne nous chargeons pas de résoudre le problème, mais il faut absolument qu'il soit résolu, et le plus tôt sera le mieux, car une nation qui ne s'arrêterait pas sur cette pente serait fatalement vouée au déshonneur et à la ruine."

LES RÉGATTES.

Ces courses qui devaient avoir lieu mercredi dernier avait été remises au lendemain, au grand désappointement des milliers de personnes accourues à ce spectacle. Le lendemain, jeudi, il y avait peu de monde, mais les courses furent intéressantes. Après une course des enfants au-dessous de 15 ans, on vit arriver avec plaisir les fameux équipages depuis si longtemps attendus. L'enjeu était de \$1,000 pour le premier gagnant et \$250,00 pour le second.

Contre l'attente des parieurs et du public les équipages anglais le Winship-Taylor et le Chambers Kelly furent battus par le Barton d'Halifax.

"Dès le moment du départ, le Barton se mit à côtoyer la rive, position qu'il n'abandonna pas un seul instant et qui lui permit de tourner lestement la bouée; le Wieship-Trylo se trouvait au milieu et le Chambers Kelly de ce côté-ci. Ce dernier avait les devants au commencement, suivi par le Winship. Ce ne fut qu'au détour de la bouée que le Barton, profitant de sa bonne position et de l'inadvertance de ses adversaires, prit le dessus qu'il conserva jusqu'à la fin. Il parcourut la course en 33 minutes et 10 secondes, donnant 44 coups par minutes tandis que les autres n'en donnèrent que 40 à 41 et 42."

Les deux équipages anglais avaient pris le large en partant, afin de profiter du courant; mais les gens du Barton qui avaient étudié la course pendant que leurs adversaires s'amusaient, savaient qu'en allant droit au but, ils auraient plus davantage surtout pour tourner à la bouée. C'est ce qui arriva. Le Barton qui avait ménagé ses forces en descendant prit rapidement le devant au détour et le garda.

Les équipages anglais curent beau protester et même faire des insinuations plus ou moins ridicules jusqu'à dire par exemple que les bouées avaient été changées de place, tout le monde fut d'avis qu'ils avaient été bien et dûment battus.

"Vint ensuite une course de 4 milles entre deux rameurs anglais, Kelly du Chambers-Kelly, et Bagnall du Winship-Taytor. Elle fut très-intéressante et chaudement contestée; elle a été finalement gagnée par Kelly qui ne dépassa son adversaire que d'une demi longueur, employant 34 minutes et 55 secondes.

"La dernière lutte de cette journée fut une course de 2 milles entre les chaloupes Amy, England et Vivandière. Elle fut gagnée par cette dernière qui était montée par deux des hommes de l'intrépide batelier Joseph Vincent."

La Compagnie du Richelieu a montré en cette occasion, comme dans beaucoup d'autres, qu'elle sait faire les choses. Mercredi après-midi, pour amuser les invités et les journalistes qui attendaient vainement les courses, elle improvisa un goûter auquel ils surent faire honneur. Quelques-uns même abusèrent de sa générosité, ils auraient pu se dispenser de boire aussi souvent à sa santé et elle n'aurait pas été moins satisfaite.

Son Honneur le Maire Coursol s'est fait remarquer aussi par son tact, son affabilité et ses bons procédés à l'égard de tout le monde.

LA PREMIÈRE CHAPELLE BATIE EN CANADA.

Cette chapelle qui fut renversée, il y a douze ans, par la tempête, fut construite par les Jésuites à l'endroit même où Jacques Cartier avait campé dans le voyage qu'il fit dans le haut du Saguenay. On en voit encore les ruines sur une colline qui domine Chicoutimi. Près de l'église se trouve l'ancien cimetière des Jésuites.

On lit dans le Pionnier de Sherbrooke.

NOMINATION.—On nous informe que Napoléon Colette, de Verchères, vient d'être nommé Inspecteur des travaux sur le chemin de colonisation, connu sous le nom de "Chemin-Verchères," que le gouvernement de Québec fait faire de ce tempsici pour relier le canton d'Emberton à ceux de Ditton, Newport et Eaton.

C'est justement en partie la charge que nous suggérions au gouvernement d'établir, en octobre dernier, dans un article sur la colonisation. Nous félicitons donc le gouvernement et M. Colette. Nous est avis que cette charge produira les meilleurs résultats, et M. Colette la remplira à la satisfaction de tous.

Nous espérons aussi que cette charge sera rendue plus générale, c'est-à-dire que M. Colette sera nommé inspecteur de tous les chemins du gouvernement maintenant en construction ou qui le seront à l'avenir. Il faut un officier de ce genre pour surveiller les travaux et voir à ce qu'ils soient bien faits et l'argent public avantageusement dépensé. Or, nous est avis que M. Collette, par l'expérience qu'il a acquise comme conducteur de semblables travaux et par ses connaissances pratiques, est très-bien qualifié pour la remplir.

UN IRLANDAIS ET NOTRE ST. PÈRE LE PAPE.—Parmi les nombreux témoignages de loyauté et d'affection présentés au Souverain Pontife lors de la réunion du concile du Vatican, il y en a eu un qui a attiré une attention toute particulière par l'originalité de sa forme et par la richesse de son exécution. Ce don, fait par un généreux irlandais, D. J. Oliver, de San Francisco, Californie, consistait en une barre d'argent pur, pesant 345 livres. Elle avait été coulée à l'hôtel des momnaies de la Californie, dont elle portait le sceau officiel. C'est le plus gros lingot d'argent qui ait jamais été manufacturé. M. Oliver l'a apporté lui-même au Vatican, et, accompagné de son aimable épouse (depuis décédée) et de sa famille, il l'a présenté lui-même au Californie decedent de sa famille, il l'a présenté lui-même au

St. Père, à une audience spéciale.

Avec la noblesse qui distingue tous les actes de Pie IX, Sa Sainteté a décidé que ce don précieux serait consacré à un but beaucoup plus élevé que n'avait le donateur, secourir le St. Père, et il a voulu qu'il fût employé, in rei memvriam, à perpétuer le souvenir du glorieux événement qui couronne si dignement son règne. Il a donc ordonné de fondre cette barre d'argent, et, d'en frapper des médailles commémoratives du concile du Vatican. Chaque prélat présent au concile, en a reçu une, ainsi que le généreux Irlandais qui a fait ce riche présent

Le poids de chaque médaille ust de sept onces, sur un côté est un buste magnifique de Pie IX, et sur l'autre une représentation de la délivrance des clefs à St. Pierre par le Seigneur.

C'est là une preuve de plus de l'attachement de l'Irlande au Siège de Rome, et de l'affection filiale que lui conservent toujours les eciles de la " Vecte Ecin."

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

La votation dans le comté de Montcalm a eu lieu mercredi, en un seul jour, d'après la nouvelle loi passée par le parlement fédéral à sa dernière session. M. Dugas l'a emporté sur M. Faucher par une majorité de 117.

On lit dans la Gazette de St. Hyacinthe, sous la signature de MM. Morrisson et Bernier:

"Avec ce numéro cesse notre connection avec la Gazette de St. Hyacinthe, que nous avons publiée depuis un peu plus de trois ans.

trois ans.

"J. C. Langelier, Ecr., à qui nous avions laissé l'administration de la Gazette depuis le commencement de février dernier, continue l'œuvre par nous commencée et nous espérons qu'il réussira dans son entreprise."

LE FUSIL CANADIEN.— M. Duval, de Laprairie, a inventé un fusil qui, dit-on, constitue une arme supérieure au chassepot et au fusil prussien.

LA MAIN D'ŒUVRE.—Les journaux d'Ottawa se plaignent de la main d'œuvre, et les commerçants de bois paient des prix relativement élevés pour les hommes qui sont actuellement à leur emploi. Ceux-ci reçoivent de 20 piastres à 30 piastres par mois, et ils sont très-bien nourris.

On nous dit aussi que plusieurs des entrepreneurs de l'Intercolonial sont dans un certain embarras par suite du manque de travailleurs. Ils offrent jusqu'à trois dollars par jour aux travailleurs, dans des endroits où, avant la construction de ce chemin, la main-d'œuvre valait au plus cinquante cents par jour.

Il y a deux jours, deux pêcheurs de Whitborn et un fermier du voisinage pêchaient la morue près Burrowhead. Ils étaient dans un bateau ayant 8 à 9 pieds de longs; tout à coup il se trouvèrent beaucoup approchés d'un requin. Le bateau étant considérablement déprimé par le poids de ceux qui l'occupaient, le requin supposa évidemment que les hommes étaient dans l'eau et attaqua l'un d'eux qui se défendit avec un aviron. Alors le poisson nagea tout autour du bateau et revint attaquer les pècheurs au même endroit. Cette fois l'un d'eux réussit à lui crever un ceil et il s'enfonça sous l'eau. Deux minutes plus tard, il fit une apparition à une distance de 18 yards, et disparut finalement.

BRULÉE VIVE.—Le feu a détruit en partie, l'avant-dernière nuit, une grange située sur le derrière da la maison d'habitation de M. Harvey Slater, à Portchester, Westchester county. Le deuxième étage de la grange servait d'appartement à une sœur du propriétaire, Mary-Ann Slater, vieille fille dont l'esprit était dérangé depuis longtemps et qui avait l'idée fixe qu'elle était destinée à périr brûlée. Après l'extinction de l'incendie, cette pauvre malheureuse a été trouvée carbonisée dans sa chambre. C'est elle-même qui avait donné la première alarme du feu, et beaucoup de personnes l'ont vue dehors quand les flammes enveloppaient déjà la grange. Il est présumable qu'elle sera rentrée inaperçue dans sa chambre, avec l'intention arrêtée de s'offrir à la mort horrible à laquelle elle se croyait vouée.

On nous apprend que Eugène Chinic, écuyer, a été nommé directeur de la société qui vient de se former pour la fabrication de l'acier. M. George Duval, avocat, a été nommé syndic. La compagnie va commencer sous quelques jours la construction d'une usine sur les bords de la rivière St. Charles, à Québec.

Les coupe-bourses semblaient avoir fait un effort suprême pour grossir leur pécule au préjudice des visiteurs de l'Exposition. Mad. F. Saint-Michel, femme du chef de la brigade du feu, s'est aperçu en quittant le terrain qu'on lui avait volé \$7.50. M. Hubert, un des protonotaires de Montréal, a été aussi victime de la rapacité d'un de ces filous émérites, qui a fait prestement passer sa montre et sa chaine de son gousset dans le sien, sans qu'il s'en soit aperçu.

On dit qu'un jeune homme de dix-sept ou dix-huit ans, du Canton de Warwick, est capable d'un tour de force peu commun à cet âge. Il prend un quart de clous pesant 105 livres, met dessus une pesanteur additionnelle de 45 livres en plomb à fusil, le preud sur le plancher avec ses dents et, sans le secours de ses mains, va le placer à une assez grande distance sur une table ou un comptoir.

The scene developer.

Watts qui a sauté par-dessus les remparts pour échapper à ceux qui le poursuivaient a paru en cour ce matin; il a été renvoyé pour subir son procès devant la cour du Banc de la Reine.

Ses blessures sont légères et il en guérira certainement

On est vraiment étonné qu'il n'ait pas été tué dans sa chute, car après être tombé d'une hauteur de cent pieds, il a réussi à franchir une clôture de huit pieds de haut, et il se sergit échappé si du haut des remparts on n'avait pas crié: "Arrêtez le voleur"

On va placer une inscription indiquant l'endroit où il est tombé.

Thompson, le marchand de bois à qui Watts a volé le pardessus, a fait preuve d'une générosité inouïe en donnant \$3 à ceux qui trouvèrent et lui rapportèrent son porte-monnaie. Cette mesquinerie de sa part dégoûte tout le monde.

DÉCÈS.

A St. Jean Deschaillons, le 23 Août dernier, Léontine Marguerite Albertine, âgée de 14 mois et 11 jours, enfant de J. O. Mailhot, écuier, agent signeurial.

En cette ville, le 18 courant, âgée de 21 jours, Marie Emma Georgina, enfant (jumelle) de Louis Carle, Ecr., Marchand.